



Rapport du maire sur les faits saillants
du rapport financier 2023

Déposé le 20 août 2024

PRÉSENTATION

Chères Damiennes,
Chers Damiens,

Annuellement, les municipalités du Québec doivent tenir diverses redditions de compte. Ce processus de communication est une étape essentielle de la gestion financière municipale et un exercice de transparence important. Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2023.

Cet exercice de reddition de comptes sur les finances municipales vise à vous informer des résultats financiers au 31 décembre 2023 et des principales réalisations de la Municipalité pour l'année 2023.

De plus, conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier comprend la rémunération des élus municipaux.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2023 ont été vérifiés par la firme Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l. Dans le cadre de son mandat, elle a audité les états financiers consolidés de la Municipalité, conformément aux obligations et lois en vigueur.

L'auditeur est d'avis, qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le vérificateur émet une réserve afin que la Municipalité se conforme à la norme comptable en vertu du chapitre SP 3260, soit le passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité du CPA du Canada.



ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS 2023

	Réalizations	
	2023	2022
REVENUS		
Taxes	4 094 248 \$	3 422 883 \$
Compensation tenant lieu de taxes	95 190 \$	95 476 \$
Quotes-parts		
Transferts	435 234 \$	358 120 \$
Services rendus	69 837 \$	70 585 \$
Imposition de droits	278 860 \$	320 762 \$
Amendes et pénalités	44 602 \$	49 280 \$
Autres revenus d'intérêts	154 416 \$	116 727 \$
Autres revenus	130 085 \$	(1 210) \$
Total des revenus	5 302 472 \$	4 432 623 \$
DÉPENSES		
Administration générale	1 041 934 \$	921 450 \$
Sécurité publique	835 402 \$	680 360 \$
Transport	2 036 809 \$	1 795 410 \$
Hygiène du milieu	795 898 \$	689 140 \$
Aménagement, urbanisme et développement	411 597 \$	472 429 \$
Loisirs et culture	569 368 \$	555 257 \$
Frais de financement	152 198 \$	134 228 \$
Total des dépenses	5 843 206 \$	5 248 274 \$
Excédent (déficit) de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(540 734) \$	(815 651) \$
Conciliation à des fins fiscales	996 308 \$	1 189 845 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	455 574 \$	374 194 \$

Le périmètre comptable de la Municipalité comprend la Corporation de développement de Saint-Damien.



QUELQUES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2023

En supplément de toutes les opérations courantes réalisées par la Municipalité, il est important de souligner les projets de grande envergure ainsi que les nouvelles acquisitions ayant eu lieu sur notre territoire en 2023. Soulignons également les confirmations positives d'aides financières pour d'autres projets.

- La finalisation de la réfection du réseau d'aqueduc du Lac Lachance;
- La finalisation du projet d'aménagement du parc Lachance et du Jardin Nourricier;
- La finalisation de la première phase du projet de recherche en eau du puit du village;
- Utilisation de la subvention PRABAM permettant d'améliorer l'état physique de nos bâtiments municipaux. Ainsi, nous avons changé le chauffage du garage municipal et de la caserne pour un chauffage électrique, l'éclairage au DEL et restaurer la toiture du garage municipal et du 2080, rue Taschereau;
- Requalification du camion Freightliner en y adaptant une benne à ordures;
- Acquisition d'un camion Ford Maverick pour les inspections des travaux publics, ainsi qu'une camionnette F150 en contrepartie de la vente d'une camionnette Dodge RAM;
- Acquisition des équipements pour les travaux publics, soit un broyeur d'accotement et un coupe branches adaptables au TRACTEUR new Holland pour effectuer les travaux en bordure de chemins;
- Consolidation de la situation financière de la municipalité.
- Poursuite de la refonte de l'identité visuelle de la municipalité;
- Poursuite de la consolidation de l'équipe municipale.



TRAITEMENT DES ÉLUS

	Rémunération	Allocations dépenses	Total
Pierre Charbonneau Maire	36 085 \$	18 043 \$	54 128 \$
Jacqueline P. Croisetière Conseillère, district 1	12 341 \$	6 170 \$	18 511 \$
Jean-François Théberge Conseiller, district 2	12 000 \$	6 000 \$	18 000 \$
François Bessette Conseiller, district 3	11 800 \$	5 900 \$	17 700 \$
Michel St-Amour Conseiller, district 4	12 520 \$	6 260 \$	18 780 \$
Michel Charron Conseiller, district 5	11 920 \$	5 960 \$	17 880 \$
Christiane Beaudry Conseillère, district 6	11 800 \$	5 900 \$	17 700 \$

**Le traitement des élus comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité et de la MRC de Matawinie.*



BILAN DU RAPPORT FINANCIER ET CONCLUSION

L'exercice financier 2023 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de 455 574 \$. Nous constatons des revenus de l'ordre de 5 302 472 \$, correspondant à une hausse de 19,62 % par rapport à l'année précédente. La principale hausse de revenus concerne la taxation annuelle, les droits de mutations immobilières, la subvention PRABAM et la subvention de la sécurité civile.

Quant aux charges financières 2023, elles ont augmenté de 5 248 274 \$ à 5 843 206 \$. La variation de 11,34 % s'explique par l'augmentation des honoraires professionnels requis pour l'audit de plans de maintien des bâtiments; des honoraires professionnels pour la direction du service incendie; de l'entretien des infrastructures et de la main-d'œuvre suite aux inondations du 1^{er} mai 2023.

Ces résultats contribuent à prioriser une saine gestion financière et une utilisation efficace des ressources de la municipalité en favorisant le développement et le mieux-être de la collectivité.

À la lumière de ces résultats financiers, il va de soi que nos efforts et notre rigueur consolident l'atteinte d'une saine gestion municipale. Or, dans le contexte économique actuel, nous demeurons vigilants et agiles pour répondre aux besoins et aux défis à venir.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement et leur appui dans l'aide à la gouvernance des divers dossiers et projets. Bien entendu, il m'apparaît important de souligner la passion, l'engagement et le soutien indispensables de nos employés municipaux avec lesquels nous travaillons pour offrir des services de qualité et pour répondre efficacement aux attentes de nos citoyens.

Merci,



Pierre Charbonneau
Maire de Saint-Damien

